

La vie à...
La Présentation

LE BULLETIN D'INFORMATION DES PRÉSENTATIONNOI(SE)S

Mars 2023



**CAMP DE JOUR 2023
DU 26 JUIN AU 18 AOÛT**

*Inscription en ligne seulement sur
Qidigo dès le 17 avril à 10 h*



TARIFS

À LA SEMAINE SEULEMENT:

1^{ER} ENFANT : 50\$/SEMAINE

2^E ENFANT: 45\$/SEMAINE

3^E ENFANT : 40\$/ SEMAINE

30\$ / SEMAINE PAR ENFANT POUR

LE SERVICE DE GARDE

(LES CARTES À LA PÉRIODE N'EXISTENT PLUS)

*AUCUN NON RÉSIDENT N'EST ACCEPTÉ

C'est Quand?

**DU LUNDI AU
VENDREDI
DE 9 H À 16 H**

Pour Qui ?

**LES ENFANTS
DE 5 À 12 ANS**

SORTIES ET TARIFS:

28 JUIN: ANIMAGERIE.....	23\$
(ACTIVITÉ AU CAMP DE JOUR)	
5 JUILLET: NINJA FACTORY	30\$
12 JUILLET: AQUAPARC ST-PIE.....	22\$
19 JUILLET: KATAG ET LASER.....	18\$
(ACTIVITÉ AU CAMP DE JOUR)	
26 JUILLET: ZOO.....	30\$
2 AOÛT: EXPOSITION AGRICOLE.....	20\$
9 AOÛT: QUILLES ET SALINES.....	18\$
18 AOÛT: PARTY DE FIN DE CAMP.....	10\$

IMPORTANT:

- * BIEN VALIDER LES INFORMATIONS SUR LE FORMULAIRE DÉJÀ REMPLI L'AN DERNIER (POUR LES ANCIENS)
- * DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE 10\$ PAR ENFANT SERONT FACTURÉS POUR LES INSCRIPTIONS FAITES APRÈS LE 28 MAI.
- * LES FRAIS D'INSCRIPTIONS SONT REMBOURSABLES JUSQU'AU 23 JUIN 2023. IL Y AURA CEPENDANT DES FRAIS ADMINISTRATIFS DE 40\$ QUI SERONT DÉDUITS. APRÈS LE 23 JUIN 2023, AUCUN REMBOURSEMENT, POUR LES FRAIS D'INSCRIPTIONS.
- * DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES DE 5\$/15 MIN PAR ENFANT SERONT FACTURÉS SI LE PARENT ARRIVE APRÈS 17H30 AU SERVICE DE GARDE.
- *LA CARTE DE SERVICE DE GARDE EST NON REMBOURSABLE

TEST POUR L'ÉTÉ 2023 : NOUS OFFRIRONS SOUS FORME D'ESSAI POUR CET ÉTÉ UN SERVICE DE GARDE LORS DES SORTIES ET DES ACTIVITÉS DU CAMP DE JOUR. LES PLACES POUR LES SORTIES SERONT DONC LIMITÉES ET UNE LISTE D'ATTENTE SERA CRÉÉE SI NOUS AVONS BESOIN D'UN AUTOBUS SUPPLÉMENTAIRE.

Pour info: Marie-Soleil Gaudreau loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca ou le Facebook du Camp de jour La Présentation

MERCI!

La Municipalité de La Présentation tient à féliciter le comité organisateur du carnaval pour le succès de l'événement. La réussite d'un événement de cette envergure ne serait pas possible sans des bénévoles, nous tenons alors à remercier tous les gens impliqués.

À LA MAIRIE



Louise Arpin
Mairesse
450 779-9104
450 796-2317 poste 1812



G.-Étienne Bernard
Conseiller #01
450 796-5734



Mélanie Simard
Conseillère #02
450 488-0057



Frédéric Lussier
Conseiller #03
450 278-2962



Rosaire Phaneuf
Conseiller #04
450 488-0593



Myriam La Frenière
Conseillère #05
450 701-0167



Jean Provost
Conseiller #06
450 796-5603

Directrice générale :
Mme Josiane Marchand, poste 1801
dg@municipalitelapresentation.qc.ca

Greffière-trésorière adjointe :
Mme Guylaine Giguère, poste 1811
adjointe@municipalitelapresentation.qc.ca

Secrétaire-réceptionniste :
Mme Karine Rocheleau, poste 1804
secrtaire@municipalitelapresentation.qc.ca

Voirie :
M. Yves Bérard, Responsable de voirie
450 513-2317
M. Henri Blickensdorfer, employé de voirie
450 771-7853

Urbanisme :
Mme Sabrina Bayard, poste 1803
batiment@municipalitelapresentation.qc.ca

Coordonnatrice des loisirs :
Mme Marie-Soleil Gaudreau, poste 1805
loisirs@municipalitelapresentation.qc.ca

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1918-6320 – Imprimé au Canada

NUMÉROS UTILES



Bureau municipal :
772 rue Principale,
La Présentation (Québec) J0H 1B0
Tél. : 450 796-2317
Télé. : 450 796-1707
www.municipalitelapresentation.qc.ca
Municipalité La Présentation

Urgence :
Fin de semaine ou jours fériés
Cellulaire : 450 513-2317

Heures de bureau :
Du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 12 h 30 à 16 h 15
et le vendredi de 8 h à midi.

Location du Pavillon des loisirs
450 796-2317 poste 1805

Pompiers – Police – Ambulance
911 ou à partir d'un cellulaire : *4141

Hôpital
450 771-3333

Déneigement
Transports Philippe Desgranges inc.
450-771-8712

Animaux – SPA Drummondville
1 855 472-5700

Gestion des matières résiduelles
Régie intermunicipale Acton
et des Maskoutains
(domestique, recyclables et organique)
450 774-2350

Bureau de poste
782, rue Principale
450 796-1293

MRC des Maskoutains

Administration générale 450 774-3141
Évaluation foncière 450 774-3141
Gestion des cours d'eau 450 774-3141
Transport adapté 450 774-8810

Presbytère
450 796-3688

Député de Saint-Hyacinthe Bagot

Simon-Pierre Savard-Tremblay
2710, rue Bachand, bureau 108
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
Tél. : 450 771-0505 | Téléc. : 450 771-0767
simon-pierre.savard-tremblay@parl.gc.ca

Députée de Saint-Hyacinthe

Mme Chantal Soucy
2685, boul. Casavant Ouest, bureau 215
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2B8
Tél. : 450 773-0550
chantal.soucy.sahy@assnat.qc.ca

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

Votre bulletin municipal est publié et distribué vers le 20 de chaque mois.
Les organismes de la Municipalité et les responsables d'activités sont invités
à transmettre leurs communiqués avant le 13 de chaque mois.

Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés
(JPG ou BMP) par courriel à : secrtaire@municipalitelapresentation.qc.ca

POUR INFORMATIONS : 450 796-2317, POSTE 1804

Tarification de la publicité par année (12 parutions) :

Publicité Noir et blanc

1 page : 1 080.00 \$ (ou 120.00 \$/mois)
1/2 page : 540.00 \$ (ou 60.00 \$/mois)
1/4 page : 300.00 \$ (ou 30.00 \$/mois)
1/8 page : 150.00 \$ (ou 15.00 \$/mois)

Publicité Couleur (à l'arrière)

1 page : 1 900.00 \$ (ou 200.00 \$/mois)
1/2 page : 1 000.00 \$ (ou 100.00 \$/mois)
1/4 page : 500.00 \$ (ou 50.00 \$/mois)
1/8 page : 250.00 \$ (ou 25.00 \$/mois)

Conception et impression du journal : Impressions KLM – 450 795-3219

AVIS AUX CITOYENS

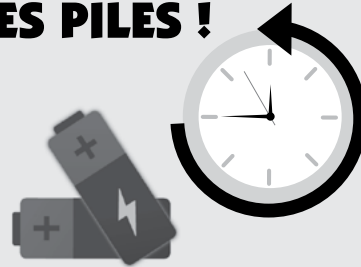
LE BUREAU MUNICIPAL, SERA FERMÉ

le 7 avril et
le 10 avril 2023

Joyeuses Pâques!



CHANGEMENT D'HEURE ON CHANGE LES PILES !



Étant donné que le changement d'heure a été effectué, n'oubliez pas de changer vos piles de vos détecteurs de fumée.

LE 1^{ER} VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES LE 22 MARS 2023



CALENDRIER DU MOIS

AVRIL 2023

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
						1
2	3	Séance ordinaire du Conseil à 19 h 30	Résidus domestiques	Matières organiques	4 7 Bureau municipal FERMÉ	8
9	Bureau municipal FERMÉ	11	Matières recyclables	Matières organiques	13	14 15
16	17	18	Résidus domestiques	Matières organiques	20	21 22
23 30	24	25	Matières recyclables	Matières organiques	27	28 29



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE LA PRÉSENTATION

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de La Présentation, tenue mardi le 7 mars 2023, à 19 h 30, à la salle du Conseil, située au 772, rue Principale, La Présentation.

Sont présents :

Mesdames les conseillères : Mélanie Simard
Myriam La Frenière
Messieurs les conseillers : Georges-Étienne Bernard
Rosaire Phaneuf
Frédéric Lussier

Est absent

Monsieur le conseiller : Jean Provost

formant quorum, sous la présidence de Madame la mairesse Louise Arpin.

Est aussi présente, Madame Josiane Marchand, directrice générale et greffière-trésorière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse Louise Arpin procède à l'ouverture de la séance à 19 h 34.

2- ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NUMÉRO 48-03-23

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour et de laisser le point Divers ouvert.

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance
- Acceptation de l'ordre du jour
- Consultation publique concernant le dossier suivant :
 - Règlement numéro 296-23 modifiant le règlement numéro 06-81 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis dans un secteur hydrique ou humide ainsi que de modifier la délimitation de la zone CH-102
- Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023
- Acceptation des comptes
- Période de questions
- Rapport du délégué à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
- Loisirs – Information des représentants du CCL
- Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter – Règlement numéro 293-22
- Rapport des taxes impayées au 7 mars 2023 – Dépôt et décision du conseil
- Schéma de couverture de risques en sécurité incendie – Adoption
- Loi sur les compétences municipales - Personne désignée en vertu de l'article 105 – Nomination
- Résolution d'appui – Demande MTQ – Pont Paré à Saint-Valérien-de-Milton
- Construction d'un cabanon pour protéger des équipements d'eaux usées – Mandat à Construction Yves Gariépy inc.

- Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec – Inscription de l'inspectrice en bâtiment au congrès annuel 2023
- Logiciel de gestion des actifs municipaux – Intégration des données – Mandat à la compagnie Groupe de géomatique Azimut inc.
- Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 295-23 régissant la démolition d'immeuble
- Adoption du projet de règlement numéro 295-23 régissant la démolition d'immeuble
- Adoption du second projet de règlement numéro 296-23 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis dans un secteur hydrique ou humide ainsi que de modifier la délimitation de la zone CH-102
- Contrat d'entretien du système de réfrigération, de climatisation et de ventilation au Centre Synagri – Mandat à Leprohon inc.
- Ouverture et fermeture des filets du terrain de baseball – Mandat à la compagnie Paysagiste Proland
- Embauche d'un étudiant saisonnier
- Fête nationale du Québec – Demande d'assistance financière
- Divers
- Dépôt de la correspondance
- Période de questions
- Levée de l'assemblée

3- CONSULTATION PUBLIQUE CONCERNANT LE DOSSIER SUIVANT :

Conformément à l'avis public du 17 février 2023, les informations sont données relativement au dossier suivant :

- Règlement numéro 296-23 modifiant le règlement numéro 06-81 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis dans un secteur hydrique ou humide ainsi que de modifier la délimitation de la zone CH-102

4- ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 FÉVRIER 2023 RÉSOLUTION NUMÉRO 49-03-23

Considérant que les membres du Conseil municipal ont tous reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire mentionnée en titre;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Myriam La Frenière
Et résolu à l'unanimité

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2023, tel que rédigé.

5- ACCEPTATION DES COMPTES RÉSOLUTION NUMÉRO 50-03-23

PAIEMENTS ANTICIPÉS

ANNÉE 2022

C2300046	D	M.R.C. des Maskoutains	
		Cours d'eau rivière Salvail	72 973,73 \$
C2300054	D	Régie de l' A.I.B.R.	
		Consom. eau du 21-12/31-12-2022	6 069,67 \$
			79 043,40 \$

ANNÉE 2023

C2300037	D	Fonds de l'information financière	
		Mutations janvier	20,00 \$

PROCÈS-VERBAL | Séance du 7 mars 2023

C2300038	D	Leblanc Lison Session yoga hiver vers. 1/2	2 214,00 \$
C2300039	D	Postes Canada Journal municipal janvier	264,43 \$
C2300040	D	Groupe Maskatel Internet Pavillon du 02-02/01-03	63,18 \$
C2300041	D	Réseau Internet Maskoutain Téléphone IP février	254,09 \$
C2300042	R	Consumaj Inc. Projet analyse Gagnon, Bouvier	2 069,55 \$
C2300043	D	Bérard Yves Chaises pliantes / garage	172,40 \$
C2300044	R	Société d'histoire du Lac St-Jean Règlementation PIIA	9 617,50 \$
C2300045	R	AESL Instrumentation Inc. Entretien étang aéré	818,62 \$
C2300047	D	Aquatech Société de gestion de l'eau Prélèvement eau potable janvier	432,94 \$
C2300047	D	Aquatech Société de gestion de l'eau Traitement eaux usées janvier	1 617,55 \$
C2300048	D	Lampron Karine Subvention baril eau de pluie	50,00 \$
C2300049	D	GLS Dicom express Livraison ent. équip. eaux usées	16,10 \$
C2300050	R	CTI Chaises et Tables Internationales Chaises, tables Synagri	11 934,41 \$
C2300051	D	Focus Studio Cours zumba hiver 2023 vers 1	507,00 \$
C2300052	D	Linde Canada inc. Loc. 3 réservoir propane garage	554,86 \$
C2300053	D	Réseau Internet Maskoutain Ajout téléphone IP garage	322,64 \$
C2300054	D	Régie de l'A.I.B.R. Consomm du 01-01/31-01-2023	18 815,97 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Usine épuration 29-11/27-01-23	1 733,12 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Bureau mun. du 23-11/24-01-23	1 876,57 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Eau potable du 22-11/23-01-23	1 021,19 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Poste Salvail 22-11/23-22-23	1 169,79 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Centre Synagri 21-12/21-01-23	2 696,84 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Poste Meuble 22-11/23-01-23	269,33 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Poste Morin 22-11/23-01-23	214,08 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Garage du 19-12/24-01-23	888,15 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Terrain soccer 23-12/24-01-23	16,22 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Lampadaire Lépine 29-11/27-01-23	5,69 \$
L2300013	I	Hydro-Québec Éclairage public janvier	1 147,87 \$
L2300014	I	Ministre du Revenu du Québec DAS Provincial janvier	16 266,90 \$
L2300015	I	Agence des douanes et du Revenu DAS Fédéral janvier	6 157,91 \$
L2300016	I	Retraite Québec RREM Élus janvier	941,83 \$
L2300017	I	Desjardins Sécurité financière REER Employés janvier	2 394,14 \$
L2300018	I	Bell Mobilité inc. Cellulaires voirie février	108,00 \$

L2300019	I	Hydro-Québec Pavillon du 16-12/14-02-23	1 579,23 \$
L2300019	I	Hydro-Québec Terrain loisirs 16-12/14-02-23	398,73 \$
L2300019	I	Hydro-Québec Rue Lépine 16-12/14-02-23	35,53 \$
L2300020	I	Service de carte Desjardins Remboursement Visa janvier 2023	3 828,19 \$
L2300021	I	Cogeco Internet garage du 15-02/14-03	85,00 \$
P2300047	D	Eurofins Environex Analyses eau potable janvier	471,40 \$
P2300047	D	Eurofins Environex Analyses eaux usées janvier	308,71 \$
P2300048	D	Accès Info Enr. Vérification branchement ordi adj.	180,52 \$
P2300048	D	Accès Info Enr. Inst. imprimante ajout règles	52,89 \$
P2300048	D	Accès Info Enr. Configuration garage	52,89 \$
P2300049	R	Transport Philippe Desgranges Inc. Déneigement routes vers. 3/6	44 092,91 \$
P2300050	R	Desjardins Sécurité financière Ass. collective employés février	3 170,27 \$
P2300051	R	Fabrique La Présentation Aide financière 2023	7 000,00 \$
P2300052	R	Association des directeurs mun. ABC/DG avancé directrice gén.	402,41 \$
P2300053	R	Croix-Rouge - Division du Québec Contribution 04-23/03-24	518,20 \$
P2300054	R	Excavation Luc Beaugard inc. Excavation terrain de tennis	3 439,19 \$
P2300054	D	Excavation Luc Beaugard inc. Transport remorque	206,96 \$
P2300054	D	Excavation Luc Beaugard inc. Transport abrasif et asphalte	931,92 \$
P2300055	R	Laboratoire Montérégie inc. Étude géotechnique Gagnon/Giasson	9 427,95 \$
P2300056	R	Cournoyer Timothé Entretien patinoire vers. 1/2	4 200,00 \$
			167 035,77 \$

Salaires versés pour le mois de février 2023 : **53 022,51 \$**

I : Incompressible

D : Délégation

R : Résolution

COMPTES À PAYER

Courrier de Saint-Hyacinthe Parution carnaval d'hiver	344,93 \$
Imprimerie Maska inc. Enveloppes & entêtes de lettre	775,06 \$
Rona inc. Crochets Centre Synagri	107,01 \$
Rona inc. Produits nettoyants garage	164,17 \$
Rona inc. Pièces & acc. / garage	838,42 \$
SAAQ Immatriculation véhicules voirie	3 695,64 \$
Gestion Marcel G. Gagné inc. Pièces & acc. / garage	165,48 \$
Carrosserie Raymond Laguë Peinturer établie et achat matériel/garage	666,85 \$

Aquatech Société de gestion de l'eau	
Traitement eau potable février	432,94 \$
Aquatech Société de gestion de l'eau	
Traitement eaux usées février	1 617,55 \$
Clairon Régional de Saint-Hyacinthe	
Offre d'emploi voirie & adj. adm.	1 391,20 \$
Clairon Régional de Saint-Hyacinthe	
Appel d'offres Giasson, Gagnon	707,10 \$
Servisys inc.	
Entretien unité climatisation bureau	1 092,84 \$
Enviro-Step Technologie inc.	
Ent. Kinetic 195 rang des Gran-Étangs	241,45 \$
GLS Logistics systems Canada LTD	
Frais transport ligne de vie	56,22 \$
Soudure Rioux inc.	
Fabrication établie garage	6 151,16 \$
Receveur général du Canada	
Licence base mobile radio	404,38 \$
Technicien de Glace inc.	
Matériel / patinoire	97,73 \$
Construction Palardy Inc.	
Remb. demande modif. règlementaire	500,00 \$
Entreprises B.J.B. Inc.	
Entretien & réparation luminaires	948,76 \$
Entreprises B.J.B. Inc.	
Changer tube Pavillon (lumière)	14,55 \$
Entreprises B.J.B. Inc.	
Vérif. programmation interrupteur deck	103,48 \$
R. Bazinet & Fils Ltée	
Essence véhicules voirie	2 261,67 \$
Régie de L'A.I.B.R.	
Débit réservé année 2023	47 728,47 \$
Carrières de St-Dominique Ltée	
Abrasif routes	1 089,01 \$
Ville de Saint-Hyacinthe	
Frais adhésion cour municipale 2023	745,90 \$
Buropro Citation	
Papeteries diverses	468,61 \$
Buropro Citation	
Objet promo persévérance scolaire	273,07 \$
Buropro Citation	
Copies du 25-01/25-02	530,49 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	
Matières recyclables février	7 571,32 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	
Matières organiques février	1 910,10 \$
Régie Int. d'Acton et des Maskoutains	
Résidus domestiques février	10 170,27 \$
Distribution Beta Inc.	
Produits nettoyage garage et bureau	554,42 \$
Excavation Luc Beauregard inc.	
Transport neige et abrasif	1 194,91 \$
Compteurs d'eau du Québec	
Compteurs d'eau (12)	2 420,77 \$
Laboratoire de la Montérégie inc.	
Étude géotechnique Giasson, Gagnon	22 937,52 \$
Réal Huot inc.	
Couvercle / puisard	80,48 \$
Solutions Nexarts Inc.	
Logiciel inscriptions loisirs	1 034,78 \$
Outillages Migmaro	
Outils / voirie	1 635,25 \$
Suroît Propane Saint-Hyacinthe	
Propane garage	2 710,28 \$
Suroît Propane Saint-Hyacinthe	
Branchement 4e réservoir garage	114,92 \$

Suroît Propane Saint-Hyacinthe	
Propane Centre Synagri	1 255,20 \$
TOTAL	127 204,36 \$

MONTANTS ENCAISSÉS EN FÉVRIER 2023

Taxes et droits de mutations	271 619,67 \$
Permis émis	400,00 \$
Location Pavillon & terrain	300,00 \$
Intérêts arr. taxes et comptes à recevoir	3 103,76 \$
Centre de services scolaire – Dépenses ent. et immobilisation 2023 – Entente	44 190,32 \$
Entretien installations septiques	3 888,57 \$
Caisse Desjardins Saint-Hyacinthe – Frais exploitation 2022 entente	182,54 \$
Loyer bureau poste février 2023	375,00 \$
Inscription loisirs & culture	4 160,00 \$
TOTAL – DÉPÔTS	328 219,86 \$

Intérêts compte chèques et compte avantage février 2023	2 695,25 \$
AIRRL – Réfection rang Petits Étangs	37 500,73 \$
Régie int. Acton & Maskoutains remboursement TPS-TVQ – Novembre 2022	2 208,69 \$
Régie int. Acton & Maskoutains remboursement TPS-TVQ – Décembre 2022	2 201,73 \$
Remboursement TVQ de juillet à décembre 2022	157 115,25 \$
Remboursement TPS de juillet à décembre 2022	156 841,52 \$
TOTAL – DÉPÔTS DIRECTS	358 563,17 \$
GRAND TOTAL	686 783,03 \$

Considérant les rapports remis aux élus et les informations données concernant les comptes et salaires payés, les montants encaissés et les comptes à payer;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Myriam La Frenière
Et résolu à l'unanimité

De ratifier les paiements anticipés effectués en décembre 2022 pour un montant total de 79 043,40 \$;

De ratifier les paiements anticipés effectués en février 2023 pour un montant total de 167 035,77 \$;

De ratifier le paiement des salaires versés en février 2023, au montant total de 53 022,51 \$;

D'autoriser le paiement des comptes à payer listés pour mars 2023, au montant total de 127 204,36 \$;

De prendre acte de la perception des revenus du mois de février 2023, au montant de 686 783,03 \$.

6- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

7- RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS

Madame la conseillère Mélanie Simard, déléguée substitut à la Régie Inter-municipale d'Acton et des Maskoutains, donne un rapport sommaire des sujets discutés lors de la séance du mois de février 2023.

- Dépôt du rapport de l'auditeur et du rapport financier;
- Discussion au sujet de divers dossiers.

8- LOISIRS – INFORMATION DU REPRÉSENTANT DU CCL

La présidente du CCL, Madame Mélanie Simard et Monsieur Frédéric Lussier informent les membres du Conseil des derniers développements au sein des Loisirs.

- Discussion sur la programmation des activités pour l'année 2023, quelques réservations seront faites pour la planification des prochaines activités. (fête nationale, fête de la rentrée, camp de jour, journée internationale du yoga, Ville amie des monarques, etc.)
- Une demande de subvention a été présentée dans le cadre du fonds de développement rural pour notre projet de construction de deux terrains de volleyball;
- Suivez-nous sur la page facebook de la Municipalité pour plus d'information sur nos activités.

9- DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABILÉES À VOTER – RÈGLEMENT NUMÉRO 293-22

Afin de me conformer aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 557 du Code municipal, à titre de Directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de La Présentation, je viens déposer le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter du règlement numéro 293-22 décrétant un emprunt au montant de 5 800 000\$ pour des travaux de remplacement de la conduite d'eau potable et la séparation des égouts sur les rues Gagnon et Giasson.

Considérant que la vente d'immeubles pour taxes impayées sera effectuée par la MRC des Maskoutains le 15 juin 2023;

Considérant qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal et de la date identifiée par la MRC des Maskoutains, la Municipalité doit déposer son rapport sur l'état des taxes impayées lors de la séance du Conseil du mois de mars;

10- RAPPORT DES TAXES IMPAYÉES AU 7 MARS 2023 – DÉPÔT ET DÉCISION DU CONSEIL RÉSOLUTION NUMÉRO 51-03-23

Considérant les informations données par la directrice générale concernant le dossier en souffrance depuis 2021;

Considérant que la propriété accusant un retard pour le paiement des taxes de l'année 2021 doit être mise en vente pour éviter de perdre des sommes si on excède les délais de prescription;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

D'approuver le rapport déposé mentionnant les dossiers ayant un retard dans les paiements;

D'autoriser la directrice générale à entreprendre les démarches auprès de la MRC des Maskoutains pour la mise en vente, pour taxes impayées, des immeubles suivants, accusant un retard pour des taxes impayées depuis 2021, plus les intérêts:

Matricule : 3958 49 9387
Adresse : 655, rue Audette

Matricule : 3967 90 4889
Adresse : 1504, rue Turcotte

11- SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE – ADOPTION RÉSOLUTION NUMÉRO 52-03-23

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains est en vigueur depuis le 15 février 2012 ;

Considérant que l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* (RLRQ, c. S-3.4) stipule que toute autorité locale ou régionale chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques doit adopter par résolution un rapport d'activité pour l'exercice précédent et les projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie ;

Considérant l'entente de délégation de compétence en matière de sécurité incendie signée avec la Ville de Saint-Hyacinthe ;

Considérant le rapport préparé par le directeur du Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe en date du 22 février 2023 et déposé à la MRC des Maskoutains tel que soumis ;
Considérant que ledit rapport a été déposé également au ministère de la Sécurité publique par la Ville de Saint-Hyacinthe ;

Considérant que le ministère de la Sécurité publique demande à la Municipalité de La Présentation d'adopter le rapport d'activité étant donné qu'elle est responsable de son réseau d'aqueduc ;

Il est proposé par Myriam La Frenière
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

Que le Conseil adopte le rapport d'activité de l'an # 1 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC des Maskoutains, tel que soumis ;

De faire parvenir à la MRC des Maskoutains ainsi qu'au ministère de la Sécurité publique une copie de la présente résolution.

12- LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES – PERSONNE DÉSIGNÉE EN VERTU DE L'ARTICLE 105 – NOMINATION RÉSOLUTION NUMÉRO 53-03-23

Considérant la résolution numéro 81-04-21 adoptée par le conseil lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021 concernant l'adhésion à l'*Entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains*;

Considérant, qu'en vertu de l'article 5 de ladite entente, les municipalités signataires doivent informer la MRC des Maskoutains de la nomination de ou des personnes désignées aux fins de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C-47.1);

Considérant qu'il y a lieu de revoir la désignation de ou des personnes désignées en vertu de l'article 5 de ladite entente, et ce, conformément à l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales* (RLRQ, c. C 47.1);

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

De désigner les personnes suivantes pour agir comme personnes désignées en vertu de l'article 105 de la *Loi sur les compétences municipales*

(RLRQ, c. C-47.1) et pour assurer l'application de l'Entente intermunicipale relative à la gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC des Maskoutains:

- Responsable des travaux publics;
- Employé de voirie;

D'abroger, à toutes fins que de droit, la ou les résolutions adoptées, à cet effet;

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC des Maskoutains.

13- RÉSOLUTION D'APPUI – DEMANDE MTQ – PONT PARÉ À SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON RÉSOLUTION NUMÉRO 54-03-23

Considérant les documents reçus de M. Réal Deslandes, en lien avec la fermeture du pont Paré, au 10^e rang de Saint-Valérien-de-Milton, depuis le 24 novembre 2014, en raison de sa vétusté;

Considérant les exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable de fermer à toute circulation le pont Paré depuis novembre 2014;

Considérant que le ministère veut reconstruire ce pont en lui accordant un « cachet » patrimonial;

Considérant la résolution du conseil municipal de Saint-Valérien-de-Milton pour demander au ministère de reconsidérer la décision afin de changer la vocation future du pont dont l'objectif est patrimonial en celui d'une reconstruction d'un nouveau pont qui sera plus utile et adéquat aux services des agriculteurs afin que ces derniers puissent profiter des usages concrets et pertinents de l'ampleur que représente l'envergure des machineries agricoles qui prévaut en ce 21^e siècle;

Considérant les 307 signatures de citoyens appuyant la résolution du conseil municipal de Saint-Valérien-de-Milton;

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Georges-Étienne Bernard
Et résolu à l'unanimité

D'appuyer la demande de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton et la pétition de citoyens en regard de la construction du Pont Paré en celui d'une construction utile et adéquate aux utilisateurs;

D'envoyer la présente résolution à la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, au ministère des Transports et de la Mobilité durable ainsi qu'au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

14- CONSTRUCTION D'UN CABANON POUR PROTÉGER DES ÉQUIPEMENTS D'EAUX USÉES – MANDAT À CONSTRUCTION YVES GARIÉPY INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 55-03-23

Considérant que la Municipalité doit protéger ses équipements pour les prises de données en eaux usées;

Considérant qu'un cabanon d'une grandeur de 12 X 14 pieds sera construit;

Considérant la proposition verbale de Construction Yves Gariépy inc.;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater Construction Yves Gariépy inc., à taux horaire, pour la construction d'un cabanon d'une grandeur de 12 X 14 pieds;

D'autoriser les employés de voirie à faire l'achat de matériaux pour la dite construction et d'aider pour la construction de cette bâtisse.

15- CORPORATION DES OFFICIERS MUNICIPAUX EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC – INSCRIPTION DE L'INSPECTRICE EN BÂTIMENT AU CONGRÈS ANNUEL 2023 RÉSOLUTION NUMÉRO 56-03-23

Considérant que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec (COMBEQ) tiendra son congrès annuel Rimouski, du 20 au 22 avril 2023, et que l'inspectrice en bâtiment est intéressée d'y participer;

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'inscription et la participation de Sabrina Bayard au congrès annuel de la COMBEQ qui se tiendra à Rimouski du 20 au 22 avril 2023 inclusivement;

D'autoriser le paiement des frais d'inscription de 640\$ plus les taxes;

D'autoriser le paiement des frais d'hébergement, pour 3 nuits, au montant de 496,23\$, taxes incluses;

D'autoriser le remboursement des frais de déplacement selon la réglementation en vigueur à cet effet.

16- LOGICIEL DE GESTION DES ACTIFS MUNICIPAUX – INTÉGRATION DES DONNÉES – MANDAT À LA COMPAGNIE GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 57-03-23

Considérant qu'il y a encore des mises à jour à faire au logiciel de gestion des actifs municipaux;

Considérant la soumission faites par le Groupe de géomatique Azimut inc.;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

D'autoriser la soumission du Groupe de géomatique Azimut inc. pour un montant de 3 300\$, plus les taxes pour effectuer des mises à jour au logiciel;

D'autoriser le paiement de la facture une fois les travaux terminés.

17- AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 295-23 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE

Avis de motion est donné par la conseillère Myriam La Frenière, à l'effet qu'il présentera pour adoption, avec dispense de lecture, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le règlement numéro 295-23 intitulé « Règlement régissant la démolition d'immeuble »

L'objet de ce règlement est d'encadrer et limiter la démolition de certains immeubles, notamment les bâtiments patrimoniaux et ceux se trouvant dans le noyau villageois. Une demande d'autorisation devra être présentée au Comité de démolition pour la démolition de ces types d'immeubles.

Les élus confirment avoir reçu copie du présent projet de règlement et renoncent à sa lecture lors de son adoption.

18- ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 295-23 RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE RÉSOLUTION NUMÉRO 58-03-23

Attendu que la Municipalité de La Présentation a le devoir d'adopter un règlement sur les démolitions, conformément aux articles 148.0.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1) ;

Attendu qu'un règlement sur les démolitions doit être adopté par l'ensemble des municipalités du Québec avant le 1^{er} avril 2023 ;

Attendu que cette obligation vise les immeubles patrimoniaux du territoire de La Présentation tel que défini à l'article 148.0.1 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ c A-19.1) ;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 7 mars 2023, conformément à la loi ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le projet de règlement numéro 295-23 intitulé « Règlement régissant la démolition d'immeuble » ;

De tenir une consultation publique le 4 avril 2023, afin d'expliquer le projet de règlement et de recevoir les avis des personnes et organismes intéressés ;

De rendre disponible le premier projet de règlement sur le site internet de la Municipalité La Présentation (www.municipalitelapresentation.qc.ca) pour consultation.

19- ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 296-23 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'URBANISME NUMÉRO 06-81 AFIN DE MODIFIER LES DOCUMENTS REQUIS LORS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DANS UN SECTEUR HYDRIQUE OU HUMIDE AINSI QUE DE MODIFIER LA DÉLIMITATION DE LA ZONE CH-102 RÉSOLUTION NUMÉRO 59-03-23

Attendu que la Municipalité de La Présentation a adopté un règlement d'urbanisme pour l'ensemble du territoire municipal ;

Attendu que la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet à une municipalité de modifier ce règlement ;

Attendu que la Municipalité souhaite bonifier la liste des documents nécessaires à l'étude d'une demande de permis lorsque les travaux se trouvent dans une zone potentiellement identifiée comme un milieu hydrique ou humide ;

Attendu que la Municipalité souhaite revoir la délimitation de la zone CH-102 afin d'y intégrer le lot 3 405 455 ;

Attendu que certains articles doivent être mis à jour concernant les dernières modifications à la Loi sur les Architectes (RLRQ c A-21) et à la Loi sur les Ingénieurs (RLRQ c I-9) ;

Attendu qu'une consultation publique a été tenue le 7 mars 2023, afin d'expliquer le projet de règlement et de recevoir les avis des personnes et organismes intéressés ;

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Myriam La Frenière
Et résolu à l'unanimité

D'adopter le second projet de règlement numéro 296-23 intitulé « Règlement modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis dans un secteur hydrique ou humide ainsi que de modifier la délimitation de la zone CH-102 » ;

Que ce second projet de règlement soit soumis à la procédure de demande de participation à un référendum, conformément à la loi, puisque celui-ci contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire ;

De rendre disponible le second projet de règlement sur le site internet de la Municipalité La Présentation (www.municipalitelapresentation.qc.ca) pour consultation.

20- CONTRAT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE RÉFRIGÉRATION, DE CLIMATISATION ET DE VENTILATION AU CENTRE SYNAGRI – MANDAT À LEPROHON INC. RÉSOLUTION NUMÉRO 60-03-23

Considérant qu'il est recommandé de faire l'entretien de notre système de réfrigération, de climatisation et de ventilation ;

Considérant la soumission reçue, de la compagnie Leprohon Inc. ;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Rosaire Phaneuf
Et résolu à l'unanimité

De mandater la compagnie Leprohon Inc. pour effectuer l'entretien de notre système de réfrigération, de climatisation et de ventilation, selon les modalités inscrites à la soumission, au coût de 1 308 \$, plus les taxes ;

D'autoriser le paiement de la facture lorsque les vérifications auront été faites.

21- OUVERTURE ET FERMETURE DES FILETS DU TERRAIN DE BASEBALL – MANDAT À LA COMPAGNIE PAYSAGISTE PROLAND RÉSOLUTION NUMÉRO 61-03-23

Considérant que tous les ans, avant que la saison de baseball commence et après que la saison de baseball soit terminée, nous devons procéder à l'ouverture et la fermeture des filets de protection ;

Considérant l'offre de services reçue de la compagnie Paysagiste Proland ;

Il est proposé par Frédéric Lussier
Appuyé par Mélanie Simard
Et résolu à l'unanimité

De mandater l'entreprise Paysagiste Proland pour l'ouverture et la fermeture des filets de protection au terrain de baseball pour un montant unitaire à 1 200 \$, plus les taxes, incluant la nacelle ;

De payer la facture lorsque les services auront été effectués.

22- EMBAUICHE D'UN ÉTUDIANT SAISONNIER RÉSOLUTION NUMÉRO 62-03-23

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un employé saisonnier pour s'occuper d'une partie de l'entretien du terrain des loisirs (terrain de baseball, terrain de soccer, etc.);

Considérant qu'un de nos employés saisonniers a manifesté son intérêt pour l'exécution de ses tâches au courant de la saison estivale 2023;

Il est proposé par Mélanie Simard
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité

D'embaucher Médéric Provençal, pour un total d'environ 15 h semaine, pour s'occuper d'une partie de l'entretien du terrain des loisirs (terrain de baseball, terrain de soccer, etc.), le tout selon ses conditions salariales actuelles.

23- FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC – DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE RÉSOLUTION NUMÉRO 63-03-23

Considérant que le Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2023 permet de faire une demande de subvention pour l'organisation de la Fête nationale à La Présentation;

Considérant que la Municipalité a déjà élaboré une programmation pour cette occasion;

Il est proposé par Georges-Étienne Bernard
Appuyé par Myriam La Frenière
Et résolu à l'unanimité

D'adresser une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec;

D'autoriser Josiane Marchand, directrice générale, à signer les formulaires requis, pour et au nom de la Municipalité de La Présentation.

24- DIVERS

Aucun point à ajouter.

25- DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

- MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du Conseil du 8 février 2023
- MRC – Projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du conseil administratif 23 février 2023
- MRC – Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 18 janvier 2023
- MRC – Résolution numéro 23-02-32 – Règlement numéro 21-589 (Autorisation de l'usage «Abattoir» dans l'aire «Affectation agricole A1 – Dynamique» sur le lot numéro 4 188 091 du cadastre du Québec – Saint-Hyacinthe) – DNM – Adoption par renvoi
- MRC – Résolution numéro 23-02-33 – Règlement numéro 22-610 (Fonction industrie 2 aires d'affectation semi-urbaines SU3 – Commerciale et modifications concernant processus de substitution usage commercial et industriel en zone agricole) – DNM – Adoption par renvoi
- MRC – Résolution numéro 23-02-34 – Règlement numéro 22-611 (Levée zone de réserve ZR4 Annexe I SAR intitulé zones prioritaires d'aménagement et zones aménagement circonscrites bl. Laurier

Est, rue des Seigneurs, av. Guy – voie ferrée – Saint-Hyacinthe) – Adoption

- MRC – Résolution numéro 23-02-35 – Règlement numéro 22-261 modifiant le règlement numéro 16-458 relatif au traitement des membres de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains - Adoption
- MRC – Résolution numéro 23-02-36 – Règlement numéro 22-624 modifiant le règlement numéro 22-607 créant le conseil régional du patrimoine – Adoption
- RIAM – Ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 1^{er} février 2023
- RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil administratif du 25 janvier 2023
- RIAM – Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil administratif du 22 février 2023
- MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LA DORÉ –**
Résolution 2023-02-039 – Demande d'appui : Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications : Assurances
- VILLE DE DELSON –**
Résolution numéro 2023-02-048 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances
- MUNICIPALITÉ DE DUPUY –**
Résolution numéro 032-2023 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui à la Municipalité de La Présentation
- CARIGNAN –**
Résolution numéro 23-03-105 – Demande d'appui – Assurabilité des bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications
- VILLE DE HUNTINGDON –**
Résolution numéro 23-02-06-6175 – Appui – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances
- MUNICIPALITÉ D'INVERNESS –**
R-033-02-2023 – Demande d'appui – Bâtiments patrimoniaux – Municipalité de La Présentation
- MUNICIPALITÉ DE LAC-AUX-SABLES –**
Résolution numéro 2023-02-048 – Immeubles patrimoniaux – Assurances – Appui Municipalité de La Présentation
- MUNICIPALITÉ DE POINTE-À-LA-CROIX –**
Résolution numéro 23-0213-668 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui
- MUNICIPALITÉ DE NOMININGUE –**
Résolution numéro 2023.02.057 – Bâtiments patrimoniaux – Demande d'intervention auprès des gouvernements et autorités compétentes – Appui à la Municipalité de La Présentation
- MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION –**
Résolution 2023-02-053 – Appui à la MRC des Maskoutains auprès du ministère de la Culture et des Communications concernant les bâtiments patrimoniaux
- MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SACRÉ-CŒUR-DE-JÉSUS –**
Résolution numéro 2023-02-4337 – Résolution d'appui à la MRC des Maskoutains – Bâtiments patrimoniaux, assurances
- MUNICIPALITÉ DE CANTLEY –**
Résolution numéro 2023-MC-037 – Résolution d'appui à la Municipalité de La Présentation – Assurances sur les bâtiments patrimoniaux
- MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU –**
Résolution numéro 44-23 – Demande de la Municipalité de La Présentation, intervention auprès du gouvernement du Canada (Bâtiments patrimoniaux)
- MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE –**
Résolution numéro 2023-02-455 – Appui à la Municipalité de La Présentation – Assurance bâtiments patrimoniaux

VILLE DE COOKSHIRE-EATON –

Résolution numéro 2023-02-87716 – Résolution d'appui à la MRC des Maskoutains – Bâtiments patrimoniaux

MUNICIPALITÉ DE LATULIPE-ET-GABOUROY –

Résolution numéro 23-02-035 – Résolution d'appui à la Municipalité de La Présentation concernant l'assurabilité des bâtiments patrimoniaux

MUNICIPALITÉ D'ESPRIT-SAINT –

Résolution numéro 7765-02-2023 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurance – Appui

MUNICIPALITÉ DE BARRAUTE –

Résolution numéro 2023-0206-035 – Bâtiments patrimoniaux – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR –

Résolution numéro 2023-02-036- Demande d'appui Municipalité de La Présentation

VILLE DE DÉGELIS –

Résolution numéro 230214-7721 – Bâtiments patrimoniaux (assurances) – Résolution d'appui

VILLE DE BÉCANCOUR –

Résolution numéro 23-078 – Appui à la Municipalité de La Présentation – Assurabilité des bâtiments patrimoniaux

PAROISSE DE LA DURANTAYE –

Résolution numéro 2023-02-022 – Demande d'appui de la Municipalité de La Présentation

MUNICIPALITÉ DE LAC-ETCHEMIN –

Résolution numéro 026-02-2023 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Demande d'appui de la Municipalité de La Présentation

VILLE DE MATANE –

Résolution numéro 2023-063 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE GRAND-REMOUS –

Résolution O-060223-028 – Appui à la Municipalité de La Présentation – Résolution no 18 concernant bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances

MUNICIPALITÉ DE BAIS-SAINTE-CATHERINE –

Résolution numéro 2702-23 – Bâtiments patrimoniaux – ministère de la Culture et des Communications – Assurance – Appui

MUNICIPALITÉ D'ALBERTVILLE –

Résolution numéro 51-02-2023 – Appui à la Municipalité de La Présentation concernant leur demande au ministère de la

Culture et des Communications concernant l'assurabilité des immeubles patrimoniaux

MUNICIPALITÉ DU CANTON LAUNAY –

Résolution numéro 2023-02-0016 – Demande d'appui à la Municipalité de La Présentation concernant l'assurabilité des bâtiments patrimoniaux

VILLE DE KINGSEY FALLS –

Résolution numéro 2023-37 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE FERLAND-ET-BOILLEAU –

Résolution numéro 29-02-2023 – Appui à la Municipalité de La Présentation dans sa démarche visant à obtenir l'implication des autorités pour garantir l'assurabilité des bâtiments patrimoniaux à coût abordable

VILLE D'ACTON VALE –

Résolution numéro 2023-02-031 – Résolution d'appui relativement aux bâtiments patrimoniaux

MUNICIPALITÉ DE CLARENCEVILLE –

Résolution numéro 2023-02-036 – Appui à la Municipalité de La Présentation – Bâtiments patrimoniaux – Assurabilité

VILLE DE FARNHAM –

Résolution numéro 2023-080 – Municipalité de La Présentation – Assurance pour les bâtiments patrimoniaux

MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE –

Résolution 23-02-37 – Bâtiments patrimoniaux – Ministère de la Culture et des Communications – Assurances – Appui

MUNICIPALITÉ DE LA VERLOCHÈRE-ANGLIERS –

Résolution numéro 23-02-35 – Résolution d'appui de la Municipalité de La Présentation – Assurabilité de tous les immeubles patrimoniaux

26- PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est mise à la disponibilité de l'assistance.

**27- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NUMÉRO 64-03-23**

Il est proposé par Rosaire Phaneuf
Appuyé par Frédéric Lussier
Et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée à 20 h 23.

Louise Arpin
Mairesse

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière



AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM

Modification au règlement d'urbanisme numéro 06-81

AVIS vous est donné que lors d'une séance tenue le 7 mars 2023, le Conseil municipal a adopté, par résolution, sans changement, le second projet de règlement numéro 296-23 intitulé « Règlement 296-23 modifiant le règlement d'urbanisme numéro 06-81 afin de modifier les documents requis lors d'une demande de permis dans un secteur hydrique ou humide ainsi que de modifier la délimitation de la zone CH-102 ».

L'objet de ce règlement est :

- De mettre à jour les dispositions concernant l'obligation de plans et devis signé et scellé par un architecte et/ou un ingénieur suite aux modifications de la Loi sur les Architectes et la Loi sur les Ingénieurs.
- De modifier la liste des documents requis lors du dépôt d'une demande de permis ou de certificat dans un milieu naturel, tel un milieu humide.
- D'inclure le lot 3 405 455, qui était dans la zone CH-106, dans la zone CH-102
- De corriger certaines dispositions ambiguës du règlement.

Les dispositions contenues au second projet de règlement peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin que le règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Une demande concernant les dispositions comprises aux articles 2 à 16 du second projet de règlement peut provenir d'une personne habile à voter de toute les zones du territoire municipal.

Une demande concernant les dispositions comprises à l'article 17 du second projet de règlement peut provenir d'une personne habile à voter de la zone H-125 et des zones contiguës.

Une demande concernant les dispositions comprises à l'article 18 du second projet de règlement peut provenir d'une personne habile à voter de la zone CH-101 ou CH-106 et des zones contiguës.

La délimitation exacte des zones concernées, ainsi que celle des zones contiguës, peut être consultée au bureau municipal durant les heures régulières d'ouverture.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
- être reçue au bureau municipal au plus tard le 22 mars 2023 à 16 h 15 ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Toutes les dispositions du second projet qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne peut consulter le second projet de règlement et obtenir les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une telle demande en prenant rendez-vous en téléphonant au 450 796-2317 poste 1804.

AVIS DONNÉ À LA PRÉSENTATION, CE 15 mars 2023

Josiane Marchand

Directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

CONSULTATION PUBLIQUE ÉCRITE

Modification au règlement relatif au Règlement d'urbanisme numéro 06-81

AUX PERSONNES CONCERNÉES PAR :

Le projet de règlement numéro 295-23 *RÉGISSANT LA DÉMOLITION D'IMMEUBLE*

AVIS EST DONNÉ que le Conseil municipal tiendra une séance publique de consultation, concernant le projet de règlement suivant adopté lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal tenu le 7 mars 2023.

Projet de règlement numéro 295-23 intitulé « Règlement régissant la démolition d'immeuble ».

L'objet de ce règlement est d'encadrer et limiter la démolition de certains immeubles, notamment les bâtiments patrimoniaux et ceux se trouvant dans le noyau villageois. Une demande d'autorisation devra être présentée au Comité de démolition pour la démolition de ces types d'immeubles.

La séance de consultation publique se tiendra **le mardi 4 avril 2023 à 19 h 30**, dans la salle du Conseil située au 772, rue Principale, à La Présentation. Au cours de la séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Veuillez noter que le projet de règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité, soit au : www.municipalitelapresentation.qc.ca dans la section *Urbanisme / Règlement en adoption* où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

AVIS DONNÉ à La Présentation, ce 17^e jour du mois de mars 2023

Josiane Marchand
Directrice générale et greffière-trésorière

ATTENTION RÉSEAU D'ÉGOUT



Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter dans la toilette ce qui ne doit pas y aller, car cela provoque le blocage des pompes dans nos stations de pompage. Cela entraîne aussi des coûts supplémentaires importants en mobilisation de personnel et en réparations.

Les réseaux d'égouts municipaux sont conçus pour le traitement des déjections humaines et du papier de toilette spécialement conçu pour se désintégrer rapidement. Toute autre chose jetée dans les toilettes ou le lavabo peut causer des problèmes menant à l'obstruction, à l'obturation et à des dommages à l'équipement de traitement des eaux usées.

Voici quelques rappels de ce qu'il ne faut **ABSOLUMENT PAS** jeter dans la toilette :

Les lingettes, cotons-tiges, serviettes hygiéniques et des tampons, couches, lentilles de contact, fil dentaire, poisson rouge ou autre petit animal, mégots de cigarettes, préservatifs et les cheveux.

En ne jetant pas ce qui ne va pas à la toilette, il n'y aura pas de refoulement dans vos toilettes.

Merci pour votre collaboration !

En zone scolaire, ralentissez, soyez prudents



RALENTIR PRÉVIENT LE PIRE

Chaque année, la vitesse
causé en moyenne :

110 décès (32 %)

405 blessés graves (28 %)

6 300 blessés légers (18 %)

À l'approche d'un autobus, soyez vigilants

LOISIRS



Yoga



Session de 10 semaines du 13 avril au 20 juin 2023.

100 \$ / 10 cours

Mardi 18 h à 19 h (yoga dynamique tous niveaux)

Jeudi 10 h à 11 h (yoga doux anti-stress)

Mardi 19 h 15 à 20 h 15 (yoga dynamique tous niveaux)

Jeudi 11 h 15 à 12 h 15 (yoga sur chaise)



Enseignante de yoga cumulant plus de 750 heures de formation.

Grandeoureuse de la vie, des gens et de tout ce qui touche le bien-être, j'ai découvert le yoga il y a de cela 20 ans. Toutefois, ce n'est qu'il y a 10 ans que cette discipline s'est imposée en force dans ma vie alors que je traversais une période de grande transition. Dès lors, j'ai vu mon corps, mon esprit et ma vie se transformer à un point tel que j'ai ressenti le besoin d'approfondir mes connaissances sur le sujet via une formation en enseignement du yoga.

Depuis, le yoga est au coeur de mon existence et j'ai le privilège de transmettre ma passion au quotidien.

Mon approche est basée sur l'accueil de soi, l'authenticité et le non-jugement. Mon aspiration la plus sincère est d'accompagner les gens avec bienveillance dans la découverte de leur nature profonde permettant ainsi une plus grande harmonie avec soi et avec le monde qui nous entoure.

Chaque corps est unique et porte sa propre histoire, il n'en tient qu'à nous d'apprendre à y vivre sereinement.

Parce que tout commence avec soi...



Pratiquez le karaté pour améliorer votre équilibre corporel, demeurer en santé, connaître l'auto-défense, canaliser son énergie et développer la maîtrise de soi!



Directeur et instructeur
François D'Ascanio
17 ans d'expérience

**Session de printemps :
17 mars au 19 juin (12 cours)**

Lieu : Centre Synagri

**Quand : les vendredis
de 18 h 30 à 19 h 30**

INSCRIPTIONS :

**Sur place lors des deux
premiers cours**

**Coût : 145\$ par enfant et
160\$ par adulte**

Karaté FAMILIAL

âge minimal : 5 ans

**Pour plus d'informations :
450 464-1215**



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'écocentre

- ✓ Tu es dynamique, autonome et responsable
- ✓ Tu aimes travailler à l'extérieur auprès du public
- ✓ Tu es disponible les fins de semaine



JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE !

OU

Écocentre de Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette
Écocentre d'Acton Vale : 68, rue Noël-Lecompte

Responsabilités :

- Accueillir, diriger et informer les utilisateurs
- Surveillez les entrées et sorties
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Faire respecter les normes de sécurité
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

Conditions :

- Samedis et dimanches, du 15 avril au 26 novembre 2023
- Salaire : 19,16 \$/heure

Envoi ton curriculum vitae à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, par courriel ou par la poste à l'attention de M. Réjean Pion.



dgriam@riam.quebec



2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3



Des questions ?
450-774-2350



PRÉVENIR LES RISQUES

VÉRIFIER ET ENTRETENIR LES AVERTISSEURS DE FUMÉE



Profitez du changement d'heure dans la nuit du 11 au 12 mars pour vérifier vos avertisseurs de fumée.



COMMENT PROCÉDER?

- Testez leur bon fonctionnement.
- Vérifiez les piles et changez-les au besoin.
- Remplacez les appareils 10 ans après leur date de fabrication ou dès qu'ils présentent un signe de défektivité.



IMPORTANT

Il est recommandé d'installer un avertisseur de fumée :

- Sur chaque étage, y compris au sous-sol;
- Dans les aires de circulation, près des chambres et des escaliers;
- À l'intérieur des chambres dont la porte est fermée durant la nuit.



CONSEILS DE SÉCURITÉ

- Considérez toute alarme comme fondée jusqu'à preuve du contraire.
- Ne retirez jamais les piles d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent.
- Choisissez un type d'avertisseur adapté à la fonction de chaque pièce ou selon vos besoins particuliers, par exemple si vous êtes malentendant.

SOURCE : Ministère de la Sécurité publique

Service de sécurité incendie de Saint-Hyacinthe
450 778.8300 poste 8559 | prevention-incendie@st-hyacinthe.ca



 Ville de
Saint-Hyacinthe
Technopole agroalimentaire



ALUS Montérégie : les municipalités et les producteurs embarquent

Depuis 2016, une centaine de fermes d'ici participent au Programme ALUS Montérégie en mettant en place de nouveaux aménagements produisant des biens et services écologiques sur leurs terres.

Les types de projets sont variés et nombreux : plantation de différents types de haies, aménagement de bandes élargies, reboisement, fauche retardée et bien plus encore.

Au fil des ans, ces entreprises agricoles ont reçu une rétribution monétaire totale de 106 000 \$ pour leurs actions.

Chaque année, l'UPA de la Montérégie rend hommage aux participants du programme ALUS. Dans la grande région maskoutaine, six entreprises agricoles ont reçu des bourses en décembre dernier.

- Bernard Beauchemin - Ferme Beauchemin et Morin à Saint-Simon
- Antoine Beaugard et Josée Roy - La fille du Roy à Sainte-Marie-Madeleine
- Sophie Brodeur et Rémi Taillon Ferme Brotail à Saint-Dominique
- Sylvain Chabot - La Ferme G. Chabot à Saint-Damase
- Justin Beaugard - Les Productions B.J.F. à La Présentation
- Thomas Guentert - Ferme Guentert à Saint-Simon

À la grandeur du territoire de la MRC les Maskoutains, sept municipalités ont accepté de collaborer à ALUS Montérégie, avec un engagement financier sur les trois prochaines années.

Le syndicat de l'UPA de Vallée maskoutaine et l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie désirent remercier sincèrement les élus des municipalités de Saint-Barnabé, Saint-Hyacinthe, Saint-Pie et Sainte-Marie-Madeleine pour leur précieuse collaboration.



Dans l'ordre habituel, Bernard Beauchemin, de Saint-Simon; Antoine Beaugard et Josée Roy, de Sainte-Marie-Madeleine; Sophie Brodeur et Rémi Taillon Ferme Brotail, de Saint-Dominique; Jennifer Loschiavo, d'ALUS; Julien Pagé, de l'UPA Montérégie); Louis-Philippe Péloquin, du port de Montréal, partenaire financier et Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

Assemblée générale  **CBVS**
COMITÉ DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE SALVAL

Lundi 17 avril 2023, 19 h
Cabane à sucre Martin Bazinet
1348, Salvail Sud, La Présentation

Prix de présence :
Nichoir à chouette rayée / Nichoir à crécerelle d'Amérique
Café et viennoiseries servis sur place

Bienvenue à tous!

Projet d'ordre du jour

1. Accueil et mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'avis de convocation et de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2022
4. Présentation du **rapport d'activités** et des **services offerts** par le comité
5. Présentation des états financiers
6. Nomination du vérificateur financier
7. Conférence : **On mange vos indésirables** par l'UQROP
avec un oiseau de proie vivant présent sur place
8. Nomination du président et du secrétaire de l'élection



Information : 450 774-3141, poste 3159 ou sectechniques@mrcdesmaskoutains.ca | Facebook : Comités de bassin versant maskoutains



**PARRAINAGE
CIVIQUE**
DES MRC D'ACTON ET
DES MASKOUTAINS

CRÉATEUR D'AMITIÉ

AVEZ-VOUS OU CONNAISSEZ-VOUS
QUELQU'UN QUI A 3 HEURES PAR
MOIS À INVESTIR DANS UNE
NOUVELLE AMITIÉ ?

DEVENIR PARRAIN OU MARRAINE
C'EST ÊTRE UN AGENT DE
CHANGEMENT POUR LA SOCIÉTÉ !

PARRAINAGE CIVIQUE RECHERCHE
ACTUELLEMENT 10 BÉNÉVOLES
DE LA RÉGION AFIN DE PARTAGER
DES INTÉRÊTS COMMUNS ET DES
ACTIVITÉS PLAISANTES AVEC UN
NOUVEL AMI. DE L'ISOLEMENT SERA
AINSI BRISÉ ET VOUS FAVORISEREZ
LA PARTICIPATION SOCIALE D'UNE
PERSONNE MARGINALISÉE PAR SES
LIMITATIONS.

DANS LE PLAISIR ET LA CHALEUR
HUMAINE, PRENONS LE TEMPS DE
BÂTIR UN MONDE PLUS ACCESSIBLE
POUR TOUS !

CONTACTEZ-NOUS AU 450 774-8758
parrainagecivique.org



SARCA

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe
Québec

QU'EST-CE QUE LE TDG ?

Plusieurs personnes souhaitent orienter leur parcours vers des études professionnelles, mais abandonnent l'idée, car elles croient qu'elles doivent avoir réussi leur 4^e secondaire ou même détenir leur diplôme d'études secondaires (DES). Il existe cependant des voies plus rapides pour accéder à la formation professionnelle, dont le test de développement général (TDG).

Ce test sert à mesurer les compétences générales nécessaires pour évoluer et réussir adéquatement en formation professionnelle. Il peut permettre un accès direct à certains programmes, comme, par exemple, la formation en transport par camion. Dans d'autres cas, la réussite du TDG doit être jumelée à un préalable du secteur secondaire, par exemple, pour la formation en secrétariat, qui exige un 3^e secondaire en français et un 2^e secondaire en anglais.

Le test comporte 100 questions à choix multiples et se divise en cinq sous tests. Ceux-ci portent sur le raisonnement mécanique, la science, la résolution de problème, la compréhension de l'écrit et la maîtrise de la langue.

Le TDG est gratuit pour les résidents des MRC des Maskoutains et d'Acton. L'inscription et la passation ont lieu au Centre de formation des Maskoutains au **2495, boulevard Laframboise à Saint-Hyacinthe**. Lors de l'inscription, vous rencontrerez une conseillère qui pourra vous accompagner dans ce processus. Elle sera également en mesure de répondre à vos questions sur les différentes voies d'accès et préalables des formations qui vous intéressent. Vous devez, pour l'inscription, avoir en main votre certificat de naissance.

Osez utiliser les services d'orientation et d'information scolaires et professionnelles qui vous sont offerts gratuitement dans votre municipalité : communiquez dès maintenant avec Audrey Gatiéneau, conseillère en information scolaire et professionnelle pour vous renseigner!

Audrey Gatiéneau, *conseillère en information scolaire et professionnelle*

450 773-8401, poste 6731

audrey.gatienau@cssh.qc.ca



Audrey Gatiéneau Pro



L'Union des producteurs agricoles

Distribution de semences pour les bandes riveraines

Pour une deuxième année consécutive, la Fédération de l'UPA de la Montérégie accompagne les producteurs agricoles pour la mise en place de plus de 900 kilomètres de bandes riveraines réglementaires de types herbacées.

Pour le territoire de la MRC des Maskoutains, les syndicats de Vallée maskoutaine et des Maskoutains Nord-Est invitent les producteurs à venir chercher un mélange de semences en fonction de leurs besoins. La composition du mélange est :

- 20 % Ray-Grass annuel
- 20 % Fétuque rouge traçante (enrobée d'argile)
- 30 % Pâturin (enrobé d'argile)
- 30 % Trèfle Alsike Ord. (enrobée d'argile)

Dans la région maskoutaine, la distribution se fera **le mercredi 5 avril**, de 9 h à 13 h, au bureau de Saint-Hyacinthe de l'UPA de la Montérégie, 3800, boul. Casavant Ouest.

L'an dernier près de 300 km de bandes riveraines ont étéensemencées par près de 120 producteurs. Dans la MRC Les Maskoutains, plus de 73 km de bandes ont étéensemencées en 2022, le plus important territoire dans l'ensemble des 14 MRC de la Montérégie. Cette année, l'objectif est de 600 km supplémentaires à réaliser.

Rappel des étapes à suivre pour participer au projet

- Avoir une bande riveraine agricole non réglementaire;
- Se présenter à une des journées de distribution de semences gratuites :
 - o Information à préparer : le numéro de lot et la longueur de la bande riveraine
 - o Un formulaire devra être rempli afin de calculer la semence à offrir;
 - o Une fiche technique sera remise lors des journées de distribution.
- Ensemencer votre bande riveraine ou contacter l'un des services forfaitaires de votre région;
- Signer le rapport de suivi après l'ensemencement de la bande riveraine.
 - o Nous ferons suivre le rapport de suivi aux participants pour valider l'ensemencement et comptabiliser les superficies

Pour plus de renseignements, visitez la section *Agroenvironnement* du site Internet de la Fédération de l'UPA de la Montérégie : www.monteregie.upa.qc.ca



Agir en sentinelle

L'Union des producteurs agricoles

La Fédération de l'UPA de la Montérégie en partenariat avec 5 centres de prévention du suicide ont produit des capsules vidéo qui expliquent la formation et le rôle du sentinelle agricole.

Ces capsules vidéo ont été conçus dans le but de faire connaître le rôle de sentinelle et d'inciter toutes personnes en lien avec le milieu agricole à suivre les formations afin d'être mieux outillés pour venir en aide aux productrices et producteurs en détresse psychologique.

Une belle initiative qui mérite d'être soulignée. Vous pourriez sauver une vie ou plusieurs au courant de votre propre vie.

Pour vous inscrire à la formation ou avoir plus d'informations : aqs.info/se-former/sentinelle-agricole.html



« Être sentinelle, c'est repérer les signes de détresse et référer aux bonnes ressources »
<https://youtu.be/Rk-I59M2dcM>

Ana Maria Martin

Quelle est l'importance d'une sentinelle?
« Tu donnes une journée de ta vie pour pouvoir en sauver plusieurs au courant de ta vie. »

Besoin d'aide? 1 866 APPELLE
👉 aqs.info/se-former/sentinelle-agricole.html

Vicky Beaudoin

Quel est le rôle d'une sentinelle?
« Ce sont les yeux et les oreilles sur le terrain pour les travailleurs de rang. »

Besoin d'aide? 1 866 APPELLE
👉 aqs.info/se-former/sentinelle-agricole.html

François Vincent

Pourquoi devenir sentinelle?
« L'équipe de première ligne, c'est eux qui peuvent déceler la détresse chez une personne. »

Besoin d'aide? 1 866 APPELLE
👉 aqs.info/se-former/sentinelle-agricole.html

Jessica Plante

À qui s'adresse la formation?
« À toutes personnes qui gravitent dans le milieu agricole qui peuvent être en lien de près ou de loin avec les producteurs. »

Besoin d'aide? 1 866 APPELLE
👉 aqs.info/se-former/sentinelle-agricole.html

LA CAMPAGNE EN BLUES

| SAMEDI 29 AVRIL | 2023
ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

4H30 DE MUSIQUE
À NE PAS
MANQUER!



FUEL JUNKIE



**BRIAN TYLER AND
THE BLUESTORM**



**FATHER'N'SON
AND FRIENDS**

PRIX : 45 \$ | BAR ET CASSE-CROÛTE SUR PLACE!
19 h - Ouverture des portes à 18 h

Billets en vente au :

- Salon coiffure Expression Style - 450 792-3827
- Bureau municipal de St-Bernard-de-Michaudville
- Dépanneur Les Patriotes , St-Denis-sur-Richelieu
- Réservation par virement bancaire : Mélanie Bouclin au 450 888-0854 ou melaniebou33@gmail.com



**Cuisiner en groupe pour socialiser, économiser et s'amuser...
Il reste une place pour vous dans votre collectivité!**

Cuisines Collectives

Pour vous informer ou pour vous inscrire contactez-nous au 450 261-1110 poste 226 ou écrivez-nous à l'adresse suivante: m.bilodeau@lamoissonmaskoutaine.qc.ca ou encore visitez notre site Internet au: www.lamoissonmaskoutaine.qc.ca

La Moisson Maskoutaine

LES CONSTRUCTIONS STEVEN LUSSIER
Résidentiel | Commercial | Agricole
450 278-2134

SOUSSION 100% GRATUITE

VOTRE EXPERT DE CONFIANCE LOCAL POUR VOS PROJETS DE RÉNOVATION
NOTRE EXPERTISE:

- Toiture de bardeaux *Accrédité IKO - Offre de financement*
- Toiture de tôle
- Installation portes et fenêtres
- Rénovation | Agrandissement agricole
- Projets sur mesure
- Garage

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT POUR LA SAISON 2023!

constructions.stevenlussier@gmail.com • www.stevenlussier.com

QUALITÉ GARANTIE

RBQ 5798-0765-01

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Olivier L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM

Planificateur financier et Conseiller en placement auprès de Gestion de capital Assante Itée.
Conseiller en sécurité financière auprès de Services de succession et d'assurances Assante Inc.

1200 Daniel-Johnson Ouest, 4^e étage, Bureau 4000
St Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur. : (450) 250-0722 | Cell : (450) 502-4744
olheureux@assante.com



GESTION DE PATRIMOINE
ASSANTE

Côté Plumes
KIOSQUE FERMIER

**PRODUITS DE VOLAILLES
PRÊTS-À-MANGER
FRAISES DE SERRES
PRODUITS LOCAUX**



**HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI AU VENDREDI : 10H À 18H
SAMEDI ET DIMANCHE: 10H À 17H**

242 GRAND RANG, LA PRÉSENTATION
450-253-2089

LES ENTREPRISES

B.J.B. inc.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Bureau : 450.796.5795

**Steve Joyal Cell :
450.278.5995**

**Jacques Joyal Cell :
450.771.8600**

**À VOTRE SERVICE DEPUIS
PLUS DE 35 ANS**

FERME - COMMERCE - RÉSIDENCE




VOTRE RÊVE, MA MISSION
pour la vente ou l'achat de votre propriété contactez-moi

MICHEL DROUIN
Courtier immobilier résidentiel et commercial

514 296-2085
michel-drouin.com

Résident depuis **20** ans


michel.drouin@remax-quebec.com



Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.

450 464-1000
170, Serge-Pepin, Belœil

USINAGE GÉNÉRAL



*Fabrication et conception • Assemblage mécano-soudé
Acier • Aluminium • Acier inoxydable*

450 796.5811 450 223.4454
122, route 137, La Présentation (Québec) J0H 1B0



Profitez gratuitement de notre service de livraison dans votre secteur

Médicaments d'ordonnance et en vente libre livrés directement à votre porte.



Joanie Richard
Pharmacienne propriétaire

5950, rue Martineau
Saint-Hyacinthe
450 796-4006
accespharma.ca

Accès:pharma
par Walmart

Masso-thérapeute



Danny Plante

Massages offerts :

- Suédois
- Shiatsu
- Pierres chaude
- Intra-musculaire
- Thérapeutique
- Détente

450 223-9318
Reçus disponibles




Vente de pièces et équipements neufs ou usagés

450 796-4000

agrosolutionsdm.com

625, Rang Salvail Sud, La Présentation



Technicienne en hygiène & soins des pieds

Danny Plante

Soins des pieds
Durillon
Callosité
Mycose
Ongle incarné

Beauté des pieds
Exfoliant
Pédicure
Vernis ou gel UV

450 223-9318
Reçus disponibles



Clinique Vétérinaire La Présentation



Dre Kateri Charron m.v.

Médecine et chirurgie
pour petits animaux
Sur rendez-vous

447, Petits-Étangs, La Présentation (Québec) JOH 1B0 Tél.: 450 796-1885

Carrosserie Raymond Laguë



- Débosselage et peinture
- Antirouille
- Voiture de remplacement
- Réparation pour compagnie d'assurance

Ouvrage garanti

901 Salvail Nord, La Présentation, JOH 1B0

Tél: (450) 796-5774 Fax: (450) 796-1473



Cantine

LA PRÉSENTATION

NOUS SOMMES OUVERTS À L'ANNÉE

Salle à dîner intérieure

**POUR LES HEURES D'OUVERTURE,
SUIVEZ-NOUS SUR**  Cantine La Présentation

888, rue Principale, La Présentation | 450 796-4271

Clinique Dentaire St-Thomas

SERVICES OFFERTS

- Dentisterie générale
- Dentisterie esthétique
- Anesthésie générale
- Couronne et prothèse sur implants
- Traitement de canal
- Extraction de dents de sagesse
- Traitement de gencives
- Blanchiment




dentaide



(suite 201)
6165, BOUL. LAFRAMBOISE
(ARRONDISSEMENT ST-THOMAS-D'AQUIN)

796-3303




De la conception à la livraison !

impressions KLM



T 450.795.3219 || SF 1.800.322.3219
F 450.795.6122 || C kl@c gocable.ca

125, de la Tendresse, Sainte-Madeleine, QC JOH 1S0

Concepteur et imprimeur de votre journal

Esthétique Guylaine



ÉPILATION - ÉLECTROLYSE - SOIN VISAGE

450 223-0838

1097, RANG SALVAIL SUD, LA PRÉSENTATION, JOH 1B0
Guylaine Lestage propriétaire



DPA
assurances
DESMARAIS / PINSONNEAULT / AVARD

Mario Poirier
Courtier en assurance de dommages
Directeur division agricole
mario.poirier@grouppedpa.com

CABINET EN ASSURANCE DE DOMMAGES ET
CABINET DE SERVICES FINANCIERS

3395, rue Picard
Saint-Hyacinthe, Québec J2S 1H3
Téléphone : 450 250-3321, poste 22228
Télécopieur : 450 250-4388
Sans frais : 1 800 361-9866
dpaassurances.com

Saint-Hyacinthe | Drummondville | Longueuil



Style Coiffure
ELLE ET LUI

Chantal Dallaire
stylistecoloriste

450.796.4976
597 Gagnon, La Présentation



CENTRE DENTAIRE Ste-Madeleine

DRE. SYLVIE VALLÉE, DMD
DRE. ANNIE V. BRUNET, DMD

Tél.: 450-795-6101
info@centredentairestemadeleine.ca
www.centredentairestemadeleine.ca
45, de la Promenade, Ste-Madeleine,
Qc, J0H 1S0

EXCAVATION Licence RBQ # 5665-8107-01



Luc Beaugregard inc.

EXCAVATION TRANSPORT DÉMOLITION SABLIERE

(450) 796-2426

**619, Bas des Étangs
La Présentation J0H 1B0**



CLÔTURES Distinction
UNE DIVISION DE RAMPES ET BALCONS PRÉCISION... Plus de 20 ans d'expérience

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Mailles de chaîne, bois,
clôtures ornementales, rampes, PVC
www.cloturesdistinction.com

Bur.: 450 488-0095

info@cloturesdistinction.com
538, rue Raygo, La Présentation Qc. J0H 1B0 RBQ 5644-3831-01



M.G. Mains d'expert inc.
530, rue Gagnon
La Présentation



R.B.Q. : 5689-8059-01

Jacky Morissette
Entrepreneur Général en rénovation
Mini-excavation et démolition
Réparation de fissure • Drain français
Bassin de rétention
Nivelage de terrain et plus...

Caroline Gélinas
Entretien d'espace vert

Bureau : 450 796-1388 • Cell. : 450 501-8813
Info : 450 502-8813



RAMPES ET BALCONS PRÉCISION inc.
ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

VENTE - INSTALLATION - RÉPARATION
Rampes en aluminium et rampes vitrées
Terrasses en bois - Balcons en fibre de verre
www.balconsprecision.com

Bur.: 450 488-0095

info@balconsprecision.com
538, rue Raygo, La Présentation Qc. J0H 1B0 RBQ 5644-3831-01

Création
EN-TÊTE COIFFURE

SOPHIE CROTEAU, styliste-coloriste
764, rue Principale, La Présentation
T. 450 796-5054



